



Stage de Monistrol Été 2019

**Une aventure sportive,
humaine, ludique et
éducative**

Objectifs

Le stage d'été de Monistrol sur Loire 2019 est un Stage de pratique du handball exclusivement réservé aux plus jeunes (années d'âge de 2006 à 2011 sous la direction d'entraîneurs qualifiés. C'est aussi un stage ludique de vacances ouvert à d'autres activités physiques handball sur herbe, randonnée, piscine...). Le fil rouge de la semaine portera sur la découverte des arts du cirque.

Toutes les activités extra Handball proposées sont encadrées par des moniteurs diplômés.

Déclaration

Ce stage est déclaré à la Direction Départementale Jeunesse et Sports de l'Isère car le siège de la ligue Auvergne Rhône Alpes Handball est en Isère sous le numéro 0380624SV000118 (Article R.227-2 du code de l'action sociale et des familles).

Vous pourrez disposer du projet éducatif et du projet pédagogique de ce stage.

Encadrement

Les stagiaires seront placés sous la responsabilité d'un directeur qualifié aux fonctions de direction et sous la responsabilité d'animateurs et animatrices (qualifiés selon la législation Jeunesse et Sports, Arrêté du 21 mars 2003 - modifié par l'arrêté du 11 juillet 2005).

Assurance

Le contrat multi périls souscrit par la Fédération Française de handball auprès de **La Mutuelle du Mans Assurances (Contrat n°114 246 500)** pour sa partie Responsabilité Civile individuelle Accident étend ses garanties au stage d'été pour les licenciés FFHB.

Les stagiaires non licenciés à la fédération française de handball sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et seront licenciés gratuitement suite à la réception du dossier d'inscription.

Les stagiaires devront aussi être couverts par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident de leurs parents et fournir le nom de leur compagnie d'assurance et le n° du contrat de leur police d'assurance.

En outre, la Ligue Auvergne Rhône Alpes assure les locaux à l'aide d'une responsabilité civile auprès de la MMA.

Suivi Sanitaire

Le médecin de la ligue, le docteur Bernard Lagarde, étudiera toutes les fiches sanitaires en amont du stage et contactera téléphoniquement les parents si besoin.

Un assistant sanitaire sera présent en permanence durant la totalité du stage.

Vous serez tenus au courant en cas de maladie ou d'accident de votre enfant. En cas de soucis de santé, nous nous engageons à amener votre enfant chez le médecin généraliste le plus proche. L'hôpital le plus proche est celui de Firminy il est situé à 18 km (environ 20 minutes en voiture)

Aucun stagiaire ne pourra être accepté sans la fourniture préalable de la fiche sanitaire de liaison dûment complétée (Arrêté du 20 Février 2003 relatif au suivi sanitaire). Elle sera rendue aux familles après le séjour.

Si un enfant prend des médicaments sur ordonnance, il est impératif de joindre la prescription médicale et une autorisation écrite de ses parents permettant la mise en œuvre du

traitement. Les médicaments seront stockés à l'infirmierie.

En cas d'accident ou de maladie les frais médicaux et les frais nécessités par un traitement sont à la charge des familles.

Paie

A l'inscription un chèque d'arrhes de 120 € vous sera demandé. Le solde sera encaissé au premier jour du stage

Le montant de l'inscription du stage est de :

- 520 € la semaine (tarif normal)
- 510 € la semaine pour un enfant qui a déjà participé au stage de Passy
- 500 € la semaine pour chacun des 2 enfants d'une même famille.
- 490 € la semaine pour chacun des 3 enfants d'une même famille.

Les chèques vacances, bons CAF, CE sont acceptés.

Les participations CAF ou CE ne peuvent constituer tout ou partie des arrhes.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball.

Nous vous fournirons si besoin des attestations de paiement, de séjour.

Désistement

En cas de désistement, le chèque d'arrhes sera remboursé si nous pouvons remplacer votre enfant, déduction faite de 30 € de frais de dossier.

L'hébergement

Les stagiaires seront logés à L'espace Beauvoir situé à Le Beauvoir 43120 Monistrol-sur-Loire dans des chambres de 2 à 4 lits ou dans un grand dortoir de 12 lits.

L'espace Beauvoir dispose d'un Agrément jeunesse et sports pour son accueil.

Chaque mineur hébergé dispose d'un moyen de couchage individuel, les filles et les garçons dorment dans des lieux séparés (Article R.227-6 Code de l'action sociale et des familles).

Début du stage et lieux de rendez-vous

L'accueil des stagiaires se fera à l'espace Beauvoir

- Le Dimanche 7 juillet 2019 entre 15h00 et 16h00
- Le Dimanche 14 juillet 2019 entre 15h00 et 16h00

L'équipement

Les stagiaires devront se munir de :

- Equipement pour la pratique du Handball (survêtement, shorts, chaussures, chaussettes)
- Vêtement de pluie, maillot de bain et serviette de bain
- Vêtement chaud, casquette et lunettes de soleil (très important)
- Nécessaire de toilette
- Chaussures de marche ou bonnes baskets d'extérieur pour les activités de plein air
- Une taie d'oreiller, un drap housse, une couette ou un sac de couchage.

Un trousseau détaillé vous sera envoyé quelques semaines avant le début du stage.

Fin du stage

La fin des stages est prévue avant le déjeuner, soit

- Le Samedi 13 juillet 2019 entre 11h00 et 12h00
- Le Samedi 22 juillet 2019 entre 11h00 et 12h00

Activités

Les stagiaires réaliseront 4 entraînements de 1h15, 2 matchs et 1 tournoi de handball sur herbe.

Les groupes d'entraînement sont constitués par groupe d'âge et de niveau.

Les jeunes ont des contenus adaptés à leur tranche d'âge selon les orientations fédérales (Priorité donnée à l'activité : ludique, perceptive et décisionnelle).

Il sera proposé 1 **activité de pleine nature** (une randonnée à thème pour chaque groupe), de plus, il sera proposé une activité (**autour des arts du cirque**) en fil rouge sur la semaine avec un moniteur diplômé

Seront également proposés des activités de baignade, des animations et des activités éducatives.

Toutes ces activités sont encadrées par des moniteurs diplômés.

Accès à Monistrol

L'espace Beauvoir se situe en voiture à :

30 minutes de Saint Etienne

45 minutes du Puy en Velay

01h10 de Lyon

01h40 de Valence

01h48 de Clermont Ferrand

Google Maps : [lien, cliquez ici](#)

Règlement intérieur

Article 1

Je m'engage à :

- M'adresser poliment aux moniteurs, entraîneurs, camarades et au personnel,
- A respecter les horaires d'entraînements, de repas, de coucher et de lever.

Article 2

Je m'engage à :

- A ne pas inviter de personnes extérieures dans les locaux ou sur les lieux du stage
- A respecter le fait que la mixité soit interdite dans les chambres.

Article 3

Je m'engage à :

- Entretien d'une hygiène de vie saine : propreté personnelle, alimentation, sommeil.

Toute présence et/ou consommation d'alcool, de cigarettes ou de stupéfiants sont formellement interdites durant le stage.

Article 4

Je m'engage à :

- Prendre soin du matériel mis à ma disposition et à respecter les installations.

Toute dégradation entraînera la facturation des réparations au(x) responsable(s).

Article 5

Les stagiaires ne pourront utiliser leurs téléphones portables qu'à des heures données :

Entre 12 et 14 heures et 19 et 20h30

Utilisation interdite au cours des repas

En cas de non-respect du règlement intérieur, ou tout autre événement qui nuirait au bon déroulement du stage, les parents seront immédiatement informés par téléphone et les organisateurs se réservent le droit d'appliquer une sanction au(x) stagiaire(s) qui pourra aller jusqu'au renvoi sans aucun remboursement.

Je soussigné(e)..... Tuteur de l'enfant.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le faire respecter par mon enfant pendant toute la durée du stage.

Nom de votre assurance (responsabilité civile et individuelle accident)

Numéro de la police d'assurance

Date :

Signature du stagiaire :

Signature du tuteur légal :

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Merci de nous préciser la semaine pour laquelle vous avez préinscrit votre enfant :

- 07-13 juillet 2019 14-20 juillet 2019

Mon enfant participera au stage d'été 2019 et je m'engage à payer la somme de :

- 520 € la semaine (tarif normal)
 510 € la semaine pour un enfant qui a déjà participé au stage.
 500 € la semaine pour chacun des 2 enfants d'une même famille.
 490 € la semaine pour chacun des 3 enfants d'une même famille.

Pièces à joindre au dossier :

- *Si pas licencié(e)* : Certificat médical de non-contradiction à la pratique sportive
- 1 photo d'identité
- 1 chèque d'arrhes de 120 €
- 1 chèque du montant du solde (encaissé le 1^{er} jour du stage)
- 1 enveloppe timbrée (22cm x 11cm) à votre adresse
- Fiche sanitaire de liaison ci-jointe
- Le règlement intérieur signé

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e)....., tuteur légal de.....:

- autorise mon enfant à participer au stage de handball à Monistrol du :

07 au 13 juillet 2019, du 14 au 20 juillet 2019,

- autorise le Président de la Ligue, à prendre sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence, tant médicale que chirurgicale, y compris éventuellement l'hospitalisation.

- m'engage à reverser à la Ligue Aura de handball, en cas de maladie de l'enfant, pendant le stage, le montant des dépenses engagées pour le traitement (ces frais sont remboursés en partie par la Sécurité Sociale : les risques d'accident et de maladie entraînant l'hospitalisation, font l'objet de notre part d'une assurance complémentaire)

- autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées pendant le fonctionnement du stage.

- autorise mon enfant à voyager dans les véhicules personnels et/ou de location et/ou de transports en commun mis à sa disposition

- autorise l'organisateur du stage, Ali Mani, à publier des photos et vidéos de mon enfant sur le site internet du stage, et à reproduire ces photos et vidéos sur les DVD qui seront remis aux stagiaires.

Fait à Le..... Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

A renvoyer à la Ligue AURA de Handball

ZAC de Pré Millet – 430 rue Aristide Bergès – 38330 Montbonnot Saint Martin

Tél 04 76 33 63 61

Votre inscription sera validée à réception du dossier COMPLET. Si vous ne pouvez pas rendre un dossier complet, merci de le justifier.

**Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée
Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription lorsque le dossier sera traité.**

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....